

Vos questions / nos réponses

sevrage progressif de la dépendance à la codeine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/07/2013 05:57

bobjour,

après l'arrêt de la prise de paracétamol codéiné en surdose créabt un risque létal et ne souhait pas recourir comme substitutif au travail il existe un médicament qui ne contient que de le codeinele DICODIN, il contient par comprimé 60 mg de codéine à libération prolongé.l'efficacité d'un comprimé est de 12 heures donc au maximum il n'y à qu'à prendre 2 comprimés par jour.

Quelle différence avec les 12 comprimés de Klipal que je prenais et qui contenaient chacun 50 mg de codeine.

Je pense que ce médicament est un bon support pour engager un sevrage à petits pas. Peut être m^me mon médeçin me proposerra t il de prendre 3 ou 4 comprimés par jour à la vue de la quantité que je consommais $12*50=600$ mg de codeine

Si vous le pouvez pouvez vous me donner des indications et un avis sur ce que j'ai établi. Je me refuse à prendre du tramadol, médicament dont le sevrage est très long

Très cordialement

Mise en ligne le 30/07/2013

Bonjour,

N'étant pas médecin, nous ne pouvons pas nous permettre de vous donner un avis sur votre programme de diminution et d'arrêt de la codéine.

Afin d'être accompagné dans le sevrage que vous souhaitez entreprendre, nous vous conseillons de vous adresser à un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans lequel vous pourrez rencontrer un médecin spécialisé dans les dépendances médicamenteuses. Nous vous indiquons en fin de message les structures d'aide à Marseille. N'hésitez pas à les contacter.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Le Sémaphore

6 rue de Provence
13004 MARSEILLE

Tél : 04 91 91 50 52

Site web : urlz.fr/uH11

Accueil du public : lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)

Substitution : délivrance de méthadone tous les matins sauf le jeudi.

Secrétariat : lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Danielle Casanova

26 rue Sainte Barbe
13001 MARSEILLE

Tél : 04 95 04 35 25

Site web : www.groupe-sos.org

Secrétariat : lundi et mercredi : 9h-13h et 14h-17h, mardi : 9h-13h et 14h-18h, jeudi : 9h-13h et 14h-19h, vendredi 9h-13h

Accueil du public : lundi: 9h-13h et 14h-17h, mardi : 9h-13h et 14h-18h, mercredi : 9h-13h, jeudi : 9h-13h et 14h-19h, vendredi 9h-13h

Substitution : Délivrance de Méthadone tous les matins de 9h30 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA Addictions France

24A, rue Fort Notre-Dame
13007 MARSEILLE

Tél : 04 91 84 75 12

Accueil du public : Le lundi de 10h à 19h, le mardi de 9h30 à 18h, le mercredi de 9h à 17h, le jeudi de 13h30 à 19h, le vendredi de 10h à 18h, le samedi de 9h à 12h

[Voir la fiche détaillée](#)

Centre des Addictions de l'hôpital Sainte Marguerite

270, boulevard Sainte-Marguerite
13009 MARSEILLE

Tél : 04 91 74 40 89

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h15, (seul le CAARUD est fermé le mercredi matin)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h

Substitution : Unité Méthadone : le matin de 9h à 13h du lundi au vendredi

[Voir la fiche détaillée](#)